



Votre **savoir**
nous fait tous
grandir.

Faites carrière dans
la communauté éducative
des Premières-Seigneuries.

Visitez le cs



Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec

Conseillère/Conseiller à l'éducation préscolaire - Passe-Partout

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

📍 2233 Avenue Royale, Québec City, Quebec G1C 1P3

👤 5 Postes disponibles

📅 Publié à l'externe le : 30 avril 2026

📅 Publié à l'interne le : 30 avril 2026

📅 Expire à l'externe le : 24 mai 2026

📅 Expire à l'interne le : 24 mai 2026

DESCRIPTION DU POSTE



La ou le titulaire de cet emploi aura à animer des rencontres de parents dans le cadre du programme éducatif Passe-Partout. L'horaire d'animation est en soirée (de 18h à 20h), de septembre à juin (11 rencontres prévues pour l'année, par groupe attribué).

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

Concours : 25-26-78

Statut d'emploi : Banque de candidatures pour combler des contrats et des remplacements dans différentes écoles pour l'année scolaire 2026-2027

Lieu de travail : Écoles sur [notre territoire](#)

Entrée en fonction : fin août 2026

VOTRE RÔLE

- Animer des rencontres de parents dans des groupes dans le cadre du programme éducatif Passe-Partout;
- Collaborer avec les membres de l'équipe au développement du programme, en participant entre autres aux rencontres d'équipe.

Pour en connaître davantage :

[Page Web Passe-Partout](#)



Type d'emploi

Banque de candidatures / Temps partiel



Emplacement

Sur les lieux du travail



Salaire :

30,56 \$ - 53,68 \$ CAD Taux horaire



Syndiqué :

Oui

Documents requis

CV

Documents facultatifs

Lettre de motivation

Diplômes / Certificats

Relevé de notes

Autre

[Visionnez notre capsule vidéo](#)

VOTRE PROFIL

- Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ pertinent (baccalauréat en psychoéducation, psychologie, service social, travail social, enseignement, etc.);
- Minimum de 3 années d'expérience pertinentes;
- Bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation préscolaire;
- Habiletés en animation de groupes de parents;
- Compétences à soutenir et à intervenir auprès de parents ayant un enfant présentant des besoins particuliers;
- Excellente maîtrise du français oral et écrit;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de dynamisme;
- Bonnes aptitudes au travail d'équipe.

VOS AVANTAGES

Banque
avantageuse de
congés et de
vacances

10 jours fériés
pendant la période
des Fêtes

Régime
d'assurances
collectives

Régime de retraite
du gouvernement
et des organismes
publics

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel professionnel ;
- Horaire : un minimum de deux animations en soirée par mois, les soirées d'animation sont du lundi au jeudi. À cela s'ajoutent des rencontres d'équipe les lundis de 16h30 à 18h30 environ 1 fois par mois en présentiel (au 2233 avenue Royale). Du temps est également alloué pour votre préparation selon vos disponibilités;
- Possibilité de donner des disponibilités pour faire des remplacements ;
- Salaire entre 30,56 \$ et 53,68 \$ de l'heure, selon la scolarité et l'expérience;
- Offre de formations diversifiées et pertinentes pour sa pratique.

VOTRE MILIEU DE TRAVAIL

Le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, c'est un milieu enrichissant et axé sur la collaboration où les valeurs de bienveillance, d'engagement, d'ouverture, de responsabilité et d'innovation sont au cœur de chaque intervention. Notre organisation offre des conditions de travail favorisant l'équilibre entre ta vie personnelle et professionnelle et plusieurs perspectives.

[Pour en savoir plus sur notre organisation](#)

POUR POSTULER

Vous êtes intéressé à rejoindre notre équipe? Vous pouvez soumettre votre candidature en cliquant sur le bouton « postuler » en haut à droite et l'un de nos recruteurs analysera celle-ci !



Le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSPS est soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) ainsi que, depuis le 30 octobre 2025, à la [Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives](#), lesquelles prévoient notamment l'exercice des fonctions à visage découvert, l'absence de port de signes religieux dans les situations prévues par la loi et l'utilisation du français dans le cadre des fonctions.

Travailler aux Premières-Seigneuries c'est

faire partie d'une équipe dévouée pour sa communauté éducative!



Apprendre
pour
devenir